

**ARRETE N°A2023\_053**

**Arrêté de numérotage - Le Clos de l'Orme - 8 rue Guy de Maupassant et 142-144 avenue Henri Barbusse**

**LE MAIRE DE BONDY,**

**VU** le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2213-28,

**VU** la demande de numérotage faite par la SNC Les Nouveaux Constructeurs, 50 route de la Reine – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, dans le cadre d'une construction de 49 logements sur la parcelle cadastrée Section Y n°21, d'une contenance cadastrale de 1 130 m<sup>2</sup>,

**VU** la décision de non opposition à permis de construire prononcée par le Maire de Bondy en date du 20 février 2018 donnant l'autorisation de procéder à la démolition totale et à la nouvelle construction de la parcelle cadastrée Section Y n°21,

**VU** la proposition de numérotation faite par la Ville et acceptée par la SNC Les Nouveaux Constructeurs le 17 décembre 2021,

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu d'attribuer une nouvelle numérotation postale suite à la création de 49 logements et de commerces,

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** – La numérotation affectée aux nouveaux lots créés, sur la parcelle cadastrée Section Y n°21, d'une contenance cadastrale de 1 130 m<sup>2</sup>, est la suivante :

- LOT A : Accès commerce : 142 avenue Henri Barbusse,
- LOT B : Accès commerce 144 avenue Henri Barbusse,
- LOT C : Accès logement : 8 rue Guy de Maupassant.

**ARTICLE 2** – La pose du numéro sera à la charge du constructeur.

**ARTICLE 3** – Les dispositions du présent arrêté seront applicables à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

**ARTICLE 4** – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

**ARTICLE 5** – Copie du présent arrêté sera adressée à :

- SNC Les Nouveaux Constructeurs, 50 route de la Reine – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT,
- La Poste principale de Bondy - Service distribution,
- Trésorerie Municipal de Bondy,

Envoyé en préfecture le 27/02/2023

Reçu en préfecture le 27/02/2023

Publié le

ID : 093-219300100-20230227-A2023\_053-AR



- Services Élections, Enseignement et Voirie de la ville de Bondy,
- INSEE.

Fait en Mairie à Bondy, le **27 FEV. 2023**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Stephen Herve'.

Stephen HERVE  
Maire de Bondy  
Conseiller régional d'Île-de-France

